



PLAN LUMIÈRE #3

Réinventer notre écriture lumière,
prendre soin de la nuit



- 04 _ Éditos
- 06 _ Enjeux
- 08 _ Valeurs
- 10 _ Qualité
- 14 _ Sobriété
- 18 _ Citoyenneté

Pourquoi un troisième Plan Lumière ?

L'histoire de la Ville de Lyon est étroitement liée à celle de la lumière. Depuis 1989, dans la dynamique du premier Plan Lumière élaboré par la Ville, la lumière a été considérée comme un outil de transformation urbaine à part entière. Avec la mise en scène d'un site exceptionnel et grâce à une créativité artistique sans cesse renouvelée, la lumière contribue grandement au développement de la qualité urbaine de notre territoire.

Au fil des années, puis avec le deuxième Plan Lumière, notre approche s'est enrichie notamment de la prise en compte de la question des temporalités, des ambiances propres à chaque quartier, ainsi que des enjeux d'un «développement durable».

En 2021, la Ville de Lyon a souhaité aller encore plus loin. Elle s'est engagée dans la refonte de son Plan Lumière afin d'intégrer les nouvelles attentes sociétales et environnementales à notre conception de la lumière sur le territoire. Il s'agit de traduire notre vision renouvelée des problématiques de la ville. Il s'agit également de réinventer notre écriture de la lumière, dans le respect de ce qui caractérise la «signature lyonnaise» en la matière.

Ce troisième Plan Lumière porte alors une ambition pour les nuits urbaines : dépasser la seule question de la lumière pour aller à la conquête de cette mosaïque que représentent les différentes composantes de la nuit, tout y en intégrant les enjeux de sobriété.

Ainsi ce troisième plan entend-il prendre soin de Lyon la nuit ; c'est-à-dire prendre soin de ses paysages, de ses patrimoines, de la singularité de ses différentes identités et temporalités, du vivant et, *in fine*, bien sûr de ses habitantes et habitants en leur garantissant confort, plaisir et sécurité dans l'espace public.

Il affirme le paysage nocturne comme un bien commun à tous les Lyonnais, qu'il convient de préserver et de toujours améliorer. Il affirme également le rôle que l'ensemble des acteurs ont à jouer dans son élaboration : habitants, commerçants, porteurs de projets, usagers, etc. participent en effet chacun à l'écriture du tableau nocturne de la ville.

ÉDITO

LYON VIT AVEC LA LUMIÈRE UNE PASSION MULTISÉCULAIRE

Grégory Doucet, Maire de Lyon

De jour d'abord, depuis sa naissance, grâce au miroir de ses fleuves, aux déclinaisons de ses ciels, à ses crépuscules, à ses aurores. La nuit ensuite, où du temps de Rabelais comme de la cité médiévale, on s'avance inquiet le «falot» à la main. Jusqu'au jour où a émergé la notion d'éclairage public avec sa vocation d'apporter netteté, clarté et sécurité à force de lanternes.

Les évolutions techniques ont heureusement accompagné notre développement économique et la «révolution industrielle» a connu les réverbères à huile, l'éclairage au gaz, l'incandescence des lampes... puis les premières installations électriques.

C'est donc un mouvement incessant de remodelage de la ville de Lyon, dans le clair-obscur des lueurs naturelles et des lumières artificielles combinées, qui a reflété la modernité et le progrès du siècle dernier.

Et pourtant, il y a une trentaine d'années, notre ville a pris vis-à-vis de son éclairage un tout nouveau départ aux allures d'épopée. Lyon est rapidement et sûrement devenue un véritable phare pour la maîtrise de cette technologie, tantôt utilisée comme une fin, tantôt comme un moyen.

Une fois partie en éclaireuse, elle a su pleinement libérer sa créativité artistique : à la fois au service de tous ses habitants ; et des visiteurs de plus en plus nombreux à venir admirer l'originalité et la chaleur de son identité lumineuse.

Jamais nous n'avons cessé de progresser à Lyon dans la compréhension de cette ressource étonnante. Nous en sommes désormais au troisième Plan Lumière. Pour l'élaborer, il nous fallait naturellement intégrer les nouveaux défis d'un monde où l'énergie n'apparaît plus illimitée. Où le vivant a plus que jamais besoin de protection.

Pour autant, la sobriété ne doit pas être vue comme une nécessité émergente qui obligerait à des concessions frustrantes sur l'esthétisme et le confort. Elle peut au contraire stimuler l'invention, amener à mieux penser l'espace urbain, inciter à faire prévaloir la qualité sur la quantité.

Pour y parvenir, les volontés ont dû se fédérer. Associant de nombreux services de la Ville et de la Métropole ainsi que des personnalités qualifiées de l'urbanisme et de la lumière dont les champs d'action se trouvaient concernés par la question de la nuit. En effet, il était important de traiter celle-ci aussi bien pour la culture et le patrimoine, le commerce, la biodiversité, la sécurité et la santé, etc. Aussi, ce sont les différents acteurs de la nuit sur le territoire qui se sont joints à la démarche.

Je leur adresse à toutes et à tous mes plus profonds remerciements pour cette mobilisation précieuse laissant augurer que la nuit lyonnaise sera pour les années à venir un enchantement durable, vecteur de bien-être et de félicité.

Remerciements appuyés également à la Direction de l'Éclairage Urbain dont l'engagement se lit de manière éclatante dans ce beau document riche de sens.

ÉDITO

UNE NOUVELLE ÉCRITURE LUMIÈRE AXÉE SUR QUALITÉ, SOBRIÉTÉ ET CITOYENNETÉ

**Sylvain Godinot, adjoint au Maire de Lyon,
délégué à la Transition écologique et au Patrimoine**

La Ville de Lyon a engagé ses premières réflexions sur la lumière à la fin des années 1980, dans une logique globale d'embellissement et de valorisation de la ville. Depuis, elle n'a cessé de développer une expertise aujourd'hui mondialement reconnue en la matière. Le paysage nocturne s'est composé au fil des années, valorisant le site et le patrimoine exceptionnels de la ville. Dans chaque quartier, des ambiances de qualité sont proposées qui traduisent les différents visages et usages de la ville.

Avec la volonté de répondre aux nombreux enjeux contemporains de l'éclairage, nous avons souhaité entamer une profonde réflexion qui dépasse le cadre strict de la lumière, pour envisager et comprendre la question plus large de la nuit sur notre territoire.

Cette réflexion a associé de nombreux acteurs du développement de notre territoire, des citoyens, des acteurs du monde associatif, des élus, etc. Elle a confirmé l'attachement des Lyonnaises et des Lyonnais à ce patrimoine lumière.

Ce troisième Plan Lumière est le résultat de ce travail. Il a pour ambition de proposer les grands principes sur lesquels se fonde notre action publique en termes d'éclairage. Il affirme le droit d'une lumière de qualité pour toutes et tous, sur l'ensemble du territoire, et conforte la place de la création dans l'élaboration de nos projets lumière.

Ce nouveau Plan Lumière s'articule autour de 3 axes : qualité, sobriété et citoyenneté.

La préservation de la qualité d'un paysage nocturne élaboré au fil des années, la place des initiatives privées dans ce paysage, l'intégration des usages et pratiques ainsi que des enjeux environnementaux, sont autant de questions qui ont été soulevées. Il place la sobriété au cœur de son action, et fait de cette sobriété heureuse un atout pour challenger nos pratiques et notre écriture de la lumière, qui a toujours fait la singularité de Lyon.

Enfin, il place la citoyenneté au cœur du dispositif en proposant aux Lyonnaises et aux Lyonnais une approche plus citoyenne, plus participative de l'élaboration des projets lumière de la ville.

La Lumière est un outil fabuleux pour embellir et façonner la ville. Ce troisième Plan Lumière porte l'ambition de poursuivre une aventure entamée il y a plus de trente ans, dans un esprit de grande responsabilité face aux défis actuels.

Nouveauté par rapport aux plans précédents, il sera assorti d'un plan d'action pour le mandat en cours, avec des pistes pour le suivant. Un rendez-vous annuel sera proposé à l'ensemble des acteurs concernés pour faire un point d'avancement et permettre un temps de débat. Bonne lecture.

Enjeux



Dans le cadre du travail de concertation mené pour l'élaboration de ce troisième Plan Lumière, un certain nombre d'enjeux ont été identifiés. Ils placent la lumière à la croisée de différentes politiques publiques et d'aménagement et invitent à définir une stratégie nocturne complète à l'échelle du bassin de vie lyonnais.

2019

- Apports des deux premiers Plans Lumière et de trente ans de politique d'éclairage
- Étude de perception de la lumière commerciale

2022

- Ateliers thématiques associant professionnels et élus
- Université citoyenne, rencontres avec les acteurs privés de la lumière, les associations

2020

- Premières pistes de réflexion autour des principaux enjeux de l'éclairage urbain
- Benchmark et échanges européens

2023

- Adoption du Plan Lumière

2021

- Marches nocturnes associant habitants, élus, acteurs du développement de la ville

Le développement d'une lumière de qualité pour tous, sur tout le territoire, plaide pour une approche plus inclusive. La création d'ambiances dans les quartiers, en cohérence avec les usages, doit contribuer à une meilleure appropriation du territoire et constituer un outil au service de son unité. Le grand paysage – bien commun de tous les Lyonnais – entend concilier la mise en récit du territoire avec l'émergence d'initiatives privées dont la gouvernance est à améliorer. La sobriété apparaît quant à elle comme l'opportunité de repenser nos modes d'écriture pour une lumière toujours plus inventive et créative, collant au plus près des besoins.

Enfin il convient de créer les conditions d'un arbitrage serein entre des attentes parfois contradictoires. L'un des défis majeurs est de prendre en compte les enjeux environnementaux et de biodiversité tout en intégrant pleinement ceux de la sécurité, de la créativité qui font notre fierté et notre identité.

Le troisième Plan Lumière ambitionne de répondre à ces enjeux contemporains de la lumière. Ils ont été partagés avec les acteurs des différentes politiques publiques, d'aménagement et de développement du territoire afin de les enrichir et être au plus près de la réalité observée sur le terrain.

Ces questions ont également été partagées avec les différentes parties prenantes : usagers, associations, acteurs privés et élus.

Ce processus a permis de faire émerger les trois valeurs fondatrices de ce nouveau Plan Lumière permettant d'affirmer l'importance de la qualité, de la sobriété et de la citoyenneté de la lumière. La sobriété n'est pas envisagée comme une contrainte limitante, mais au contraire comme une opportunité de toujours questionner et réinventer notre écriture lumière, dans une recherche permanente de la qualité. L'ensemble des acteurs a ici un rôle à jouer dans l'élaboration du paysage nocturne de Lyon.

Ce Plan Lumière repose sur la reconnaissance de la singularité des nuits urbaines et de ses temporalités plurielles. Il entend prendre soin des nombreux atouts de notre ville et, à partir de la richesse de notre expérience et de notre vécu, proposer une écriture de la lumière toujours renouvelée. Il revient à chacune et chacun de s'emparer de cette opportunité et de participer à imaginer une ville la nuit plus belle !

30
ANS

2
PLANS LUMIÈRE

78 620
POINTS LUMINEUX

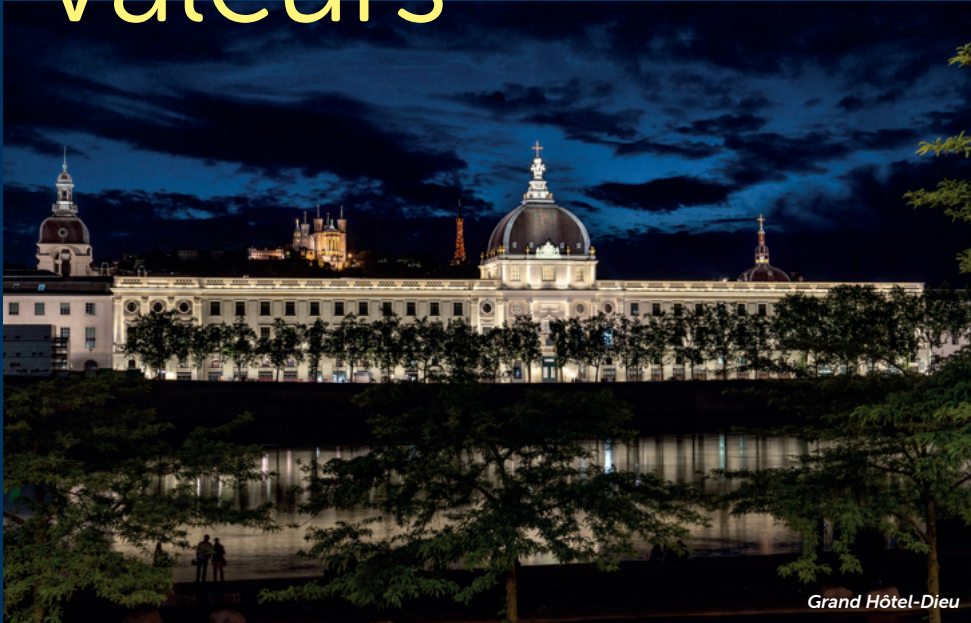
370
MISES EN LUMIÈRE

Écriture lumière

L'écriture lumière permet de concevoir la mise en lumière d'un espace ou d'un élément du patrimoine comme une véritable composition : elle propose une lecture de chaque élément du paysage nocturne, intègre les équilibres entre les touches de lumière pour former un tableau en profondeur ou un récit dans l'espace.



Valeurs



Ce troisième Plan Lumière de la Ville de Lyon s'articule autour de trois valeurs : **qualité, sobriété, citoyenneté**. Ces dernières portent l'idée de direction commune, partagée et transversale, pour penser l'écriture de la lumière sur le territoire de la ville de Lyon. Signe d'ouverture des réflexions, ces valeurs sont pensées au pluriel dans la mesure où elles véhiculent l'idée que les enjeux autour de la lumière se sont diversifiés au cours des dernières décennies.

En complément de ces valeurs thématiques, le Plan Lumière porte deux valeurs transversales et complémentaires. Il s'agit des notions de **prendre soin de la nuit**, d'une part, et de **sécurité et de confort** dans la ville la nuit d'autre part. Les valeurs de qualité, sobriété et citoyenneté s'inscrivent effectivement dans une volonté de prendre soin de la nuit lyonnaise en tant que temporalité singulière de la ville et en tant que territoire avec ses propres caractéristiques. Il s'agit aussi de prendre soin de la diversité de ses habitants qui la fréquentent de manière régulière ou temporaire.

Voûte France Péjot, Gare Perrache



Parc de la tête d'Or



Ciné Duchère



Qualité

La qualité de la lumière, valeur qui s'inscrit le plus dans la continuité des plans précédents, est garante de l'écriture du récit lyonnais et constitutive de l'identité de la ville. L'exigence de qualité des ambiances lumineuses impacte celle de la nuit elle-même et génère la manière dont on ressent les ambiances (poétique, naturelle, contemplative, dynamique, etc.) de la ville la nuit.

La qualité est ici plurielle car elle renvoie à une diversité d'éléments qui composent les territoires de la nuit : de la diversité des paysages (nocturne, urbain, naturel, architectural, etc.), à celle de la nature de la lumière (urbaine, naturelle, publique, privée, etc.).

Si l'écriture de la lumière s'apparente à la composition d'un morceau de musique, alors la qualité dépend de l'harmonie et des équilibres entre les différentes notes de lumière.

L'enjeu de la qualité dans le cadre de ce troisième Plan Lumière est ainsi de formuler des orientations pour accompagner l'écriture lumière de la ville de Lyon et prendre soin de son patrimoine comme de ses paysages.

Sobriété

La sobriété appelle à modérer et mesurer l'usage des ressources. Cette valeur répond à la volonté du Plan Lumière de participer à la préservation des ressources environnementales afin de contribuer à l'objectif d'une ville climatiquement neutre. Si la sobriété ne s'oppose pas à la qualité, elle peut au contraire la favoriser.

Au-delà des économies d'énergies, le Plan Lumière se tourne vers une dimension plurielle de la sobriété : équilibre entre lumière et obscurité, respect de la nuit et de ses temporalités, ainsi que la prise en compte de la biodiversité et de la santé des habitants.

L'enjeu de la sobriété dans le cadre de ce troisième Plan Lumière est ainsi de formuler des orientations pour accompagner l'écriture lumière de la ville de Lyon et prendre soin des ressources et de la biodiversité.

Citoyenneté

L'écriture de la lumière est l'affaire de toutes et tous.

La collectivité, les entreprises, les commerces, les habitants, etc. participent – chacun à leur manière – à composer le tableau nocturne. Cela fait de la lumière un bien commun et un sujet d'expression de multiples formes de citoyenneté.

Les échanges et la co-construction de la lumière nécessitent de comprendre les relations qu'elle entretient avec chaque acteur, et de les fédérer autour d'une vision partagée de la fabrique de la ville la nuit. L'enjeu de ce troisième Plan Lumière en termes de citoyenneté est ainsi de formuler des orientations pour prendre soin des relations entre acteurs concernés et susciter leur participation à l'écriture de la lumière.

Qualité

création, quotidien, identités

ENJEUX

La préservation et le développement à l'ensemble du territoire d'une lumière de qualité

L'ÉQUITÉ TERRITORIALE DANS LA QUALITÉ DES AMBIANCES NOCTURNES

Si le premier Plan Lumière a particulièrement soigné la mise en lumière du cœur historique de la ville de Lyon, le deuxième s'est quant à lui intéressé aux cœurs de quartiers sur l'intégralité du territoire de la ville. Malgré cela on observe qu'aujourd'hui encore, tous les quartiers de Lyon ne bénéficient pas de la même qualité de réflexion pour la mise en lumière la nuit.

→ **Comment aller vers plus d'équité dans la qualité des ambiances nocturnes, tout en s'adaptant aux spécificités locales et aux usages ?**

→ **Comment utiliser la qualité de la lumière pour proposer des continuités nocturnes ?**

LA RECONNAISSANCE DU PAYSAGE NOCTURNE COMME BIEN COMMUN

La lumière et l'obscurité permettent de créer le paysage nocturne à toutes les échelles, depuis les bâtiments emblématiques jusqu'à la rue de quartier. Grâce aux Plans Lumière successifs, ce paysage

nocturne est en constante évolution depuis trente ans et va continuer à se transformer. Élément constituant de son patrimoine, il fait partie intégrante de l'identité du territoire lyonnais. La lumière donne à voir et souligne les spécificités locales. Elle révèle les identités de chaque quartier et de la ville. Elle est également au service de l'urbanité : elle en dévoile et valorise les atouts et les spécificités, définissant alors une signature singulière du territoire.

→ **Comment affirmer que le paysage nocturne est constitutif de l'identité de la ville ?**

→ **Comment le faire reconnaître comme un bien commun par tous les acteurs ?**

→ **Comment faire de la lumière un élément essentiel du projet urbain lyonnais ?**

LE CONFORT ET LA SÉCURITÉ GRÂCE À UNE LUMIÈRE DE QUALITÉ

Le confort et le sentiment de sécurité dans un lieu dépendent d'une grande diversité de facteurs, dont celui de la qualité de la lumière du lieu. Le sentiment de sécurité est difficile à objectiver et donc à faire évoluer.

L'amélioration du confort, comme du sentiment de sécurité, ne passe pas obligatoirement par l'augmentation de la lumière mais plutôt par sa plus grande qualité.

→ **Comment construire des ambiances urbaines nocturnes de qualité, porteuses de confort et de sécurité pour tous ?**

LA LUTTE CONTRE LA «CACOLUMIE»

Générée par le sur-éclairage des vitrines, les écrans numériques, la multiplication et les dimensions des enseignes lumineuses, la cacolumie entraîne des nuisances qui impactent notamment le paysage nocturne mais aussi la santé et la biodiversité.

→ **Comment faire prendre conscience de ce phénomène et des nuisances qu'il génère ?**

→ **Comment la Ville peut-elle travailler à le réduire avec les parties prenantes ?**

Cacolumie

La «cacolumie» est à la cacophonie ce que la lumière est au son, ou comment la juxtaposition de différents types de lumières (fonctionnelle, de mise en valeur, commerciale) génère des paysages nocturnes dissonants, de mauvaise qualité.

LA PRISE EN COMPTE DE LA NUIT ORDINAIRE ET QUOTIDIENNE

La nuit est un espace-temps porteur de multiples temporalités. La nuit quotidienne fait référence à des symboliques, des géographies, des pratiques, ou encore des populations et des activités spécifiques et moins reconnues que les temps festifs. Cette autre facette de la ville reste peu pensée dans l'aménagement urbain.

→ Dans le respect des diversités de ces temporalités, comment une lumière de qualité peut-elle contribuer à améliorer la nuit ordinaire ?

LE RÔLE FONDATEUR DE LA CRÉATION ET L'INNOVATION

Depuis trente ans, la création artistique et technique est au cœur des réalisations de mise en lumière de la ville de Lyon. Stimulée par la Fête des Lumières, elle s'est exportée à l'international comme un savoir-faire lyonnais, faisant émerger des nouveaux métiers et réseaux d'acteurs.

→ Comment conserver ce rôle dans la nouvelle écriture lumière ?



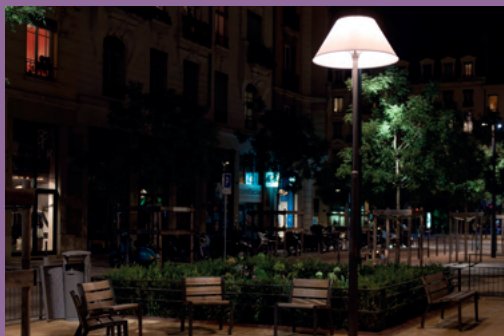
DES EXEMPLES QUI INSPIRENT



SILo À LIVRES DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LA PART-DIEU

Véritable porte d'entrée sur Lyon depuis la gare de la Part-Dieu, la Bibliothèque Municipale est habillée de lignes horizontales composées de points lumineux qui symbolisent des livres rangés sur un rayonnage dont les épaisseurs des tranches diffèrent. Cette mise en lumière rappelle la fonction de la bibliothèque et accompagne son évolution vers le monde numérique, de la communication rapide et d'échanges du savoir via les technologies actuelles.

2014, Atelier Roland Jéol



PLACE GÉNÉRAL BROSSET

Cette écriture lumière vise à valoriser un espace du quotidien, ordinaire, situé dans un cadre patrimonial exceptionnel. La création d'ambiances lumineuses feutrées ainsi que le recours à un mobilier urbain spécifique permettent de reproduire l'intimité d'un salon.

2014, M.A. Studio

Une écriture lumière créative qui révèle les paysages nocturnes, les identités, ainsi que les temporalités du quotidien

ASSURER UNE LUMIÈRE DE QUALITÉ POUR TOUS, PORTEUSE D'ÉQUITÉ TERRITORIALE

Les choix de mise en lumière de qualité peuvent devenir des outils pour valoriser des quartiers ou territoires encore peu connus, et révéler leurs spécificités. Ils participent à l'équité territoriale dans la qualité des aménagements nocturnes.

- Utiliser les mises en lumière comme vecteur d'une intégration au territoire, favoriser l'équité et les continuités territoriales dans la ville la nuit.
- Adapter et «doser» la lumière à chaque site, jusqu'aux plus petites échelles territoriales (par exemple : du grand paysage contemplé depuis le centre-ville jusqu'à l'espace ordinaire).
- Exiger une qualité des ambiances nocturnes adaptée à chaque réalité territoriale, sur l'ensemble du territoire.
- Faire de la lumière un élément constitutif de l'urbanité sur le territoire.
- Inclure la dimension nocturne à l'ensemble des projets urbains territoriaux.

TRAVAILLER LA QUALITÉ DE LA LUMIÈRE POUR FAVORISER LE CONFORT URBAIN

- Répondre aux besoins physiologiques pour voir : la lumière fait partie du confort urbain de base pour pouvoir vivre en ville à toute heure.

- Prendre en compte le vécu et le besoin des usagers et, par des propositions lumière de qualité, favoriser le sentiment de sécurité dans l'ensemble des aménagements nocturnes.
- Renforcer, avec la lumière, le dialogue sensible entre les individus et la ville la nuit.

FAVORISER LA POÉSIE, L'ÉMOTION, LA CONTEMPLATION POUR UNE EXPÉRIENCE DE LA NUIT

- Réinterroger l'écriture du récit nocturne pour émouvoir et étonner les habitants.
- Permettre au récit nocturne de se renouveler en fonction des diverses temporalités de la nuit (celles de la nuit elle-même, de la semaine, des saisons).
- Assurer la sécurité, le confort et le bien-être de tous dans les lieux du quotidien nocturne, pour permettre une expérience de la nuit.
- Révéler les spécificités, la beauté et la poésie de la nuit lyonnaise à toutes les échelles ; et faire partager les plaisirs de la nuit du quotidien en utilisant la créativité et les spécificités locales pour susciter l'émotion.

PENSER L'OBSCURITÉ COMME UNE COMPOSANTE DE LA NUIT ET DE SON PAYSAGE

- Considérer l'obscurité comme une ressource du territoire.
- Continuer à adapter le plus finement possible les niveaux d'éclairage aux besoins et aux usages, en considérant l'obscurité comme partie prenante de la mise en lumière.
- Contribuer à la construction d'une trame noire urbaine et subtile, au service du vivant et de la qualité du paysage nocturne.
- Faire évoluer le paysage nocturne lyonnais tout en conservant son identité et ses spécificités.

La lumière (sous toutes ses formes) fait partie de l'ADN lyonnais et en est l'un des emblèmes.

ENCADRER LES SITUATIONS DE SURENCHÈRE LUMINEUSE PRIVÉE

- Décrypter et analyser les secteurs de surenchère lumineuse, repérer l'origine des lumières qui brouillent la perception et les manques.
- Exiger une qualité de la lumière commerciale et citoyenne (copropriétés, etc.), en complément de l'ambition sur les projets privés (bâtiments d'entreprise, hôtellerie, etc.) comme publics.
- Expliquer et faire de la pédagogie sur la construction du paysage nocturne, la qualité de la lumière urbaine, et les nuisances provoquées par



la surenchère lumineuse.

ENCOURAGER LA CRÉATION ARTISTIQUE NOCTURNE ET PROMOUVOIR LA LUMIÈRE COMME MÉDIUM DU QUOTIDIEN

- S'appuyer sur l'expertise importante acquise depuis plus de trente ans, et faire en sorte que celle-ci trouve sa place dans l'élaboration des projets et dans les débats qui doivent préexister à toute conception lumière.
- S'appuyer sur la diversité des forces créatives, y compris la Fête des Lumières, et les associer aux projets.
- Ouvrir les processus et méthodes de création pour en faire des outils pédagogiques et participatifs.
- Encourager la prise en compte des enjeux de la lumière et de la nuit portés par le Plan Lumière dans les processus de création.
- Se donner la possibilité d'expérimenter et d'innover, avec un «droit à l'erreur», pour faire évoluer l'écriture lumière jusqu'à la réinventer.

Et demain ?

- **Garantir la Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE)** du site historique de Lyon inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco en intégrant plus fortement la question du paysage nocturne comme bien commun dans les politiques publiques et le rapport aux citoyens. Profiter de la révision du Plan de gestion pour réfléchir à de nouvelles actions et intégrer le cas échéant la préservation et la valorisation du paysage nocturne.
- **Inscrire la lumière comme l'une des composantes des écritures contemporaines lyonnaises**, dans le cadre de la candidature de Lyon au sous-réseau Littérature des villes créatives de l'Unesco (depuis 2008, Lyon était dans le sous-réseau des arts numériques).
- **Imaginer des projets, éphémères ou pérennes**, en lien avec les services et projets culturels de territoire dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) sur des lieux identifiés pour leurs enjeux nocturnes (sentiment d'insécurité, biodiversité, usages, etc.).
- **Collaborer avec les acteurs de la lumière privée**, *in situ*, pour identifier, analyser les cas de surenchère lumineuse et proposer des actions correctives.
- **Aller vers une intensification de l'exigence de qualité de mise en lumière**, par exemple au travers des différents documents de planification : PLU-H (périmètres d'intérêt patrimonial et/ou orientations d'aménagement et de programmation), Règlement Local de Publicité (RLP).

Sobriété

santé, biodiversité, confort

ENJEUX

Mieux intégrer les évolutions environnementales et sociétales

LA SOBRIÉTÉ COMME UNE OPPORTUNITÉ D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE LA NUIT

La sobriété dans l'écriture de la lumière n'est pas synonyme de dégradation de sa qualité. Elle est au contraire une réelle opportunité pour encourager la qualité de la lumière dans les espaces urbains et milieux qui requièrent de l'apaisement. Cette sobriété assumée permet de prendre soin de certains habitats et peut aussi contribuer à accompagner des démarches de réduction de la pollution lumineuse ou de mise en œuvre d'une trame noire.

→ **Comment une écriture de la lumière plus sobre peut-elle devenir un atout pour répondre aux différents enjeux environnementaux ?**

LA RÉSILIENCE DU TERRITOIRE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Nous vivons actuellement dans un contexte global d'accélération des crises climatiques, géopolitiques ou énergétiques. Ces transformations impactent le quotidien et la vie locale.

L'éclairage intègre ce nouveau contexte et doit nécessairement participer de cet effort d'adaptation.

→ **Comment proposer une écriture lumière de qualité, sobre et résiliente ?**

LE RESPECT DE LA BIODIVERSITÉ LA NUIT

On connaît désormais l'impact de la lumière sur le vivant (faune, flore et humains). Elle interfère sur la qualité de vie des espèces animales et végétales mais également sur la santé des habitants (sommeil, rythmes biologiques, équilibre psychologique, etc.).

→ **En fonction des spécificités locales, comment l'écriture de la lumière peut-elle prendre soin de la biodiversité et de la santé des habitants ?**

LA POURSUITE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIES

Le Plan Lumière de 2004 s'est engagé dans une écriture de la lumière plus respectueuse de la ressource énergétique. Entre 1989 et 2018, la consommation

énergétique a baissé de 25 % alors que le nombre de lampes installées a progressé de 85 %. Ce résultat est le fruit d'une interrogation permanente sur la manière de produire le service d'éclairage du territoire, qui a permis d'atteindre ces objectifs. Cet enjeu de sobriété énergétique est aujourd'hui devenu une question encore plus essentielle.

→ **Comment poursuivre et renforcer la sobriété énergétique de la lumière sans nuire à ses qualités ?**

LA PRISE EN COMPTE DE LA PLURALITÉ DE LA NUIT

La nuit n'est pas une temporalité homogène. Elle évolue tout d'abord en fonction des saisons, des semaines, des jours et des heures et en fonction des usagers. La pluralité de la nuit relève également d'une diversité de pratiques urbaines nocturnes peu connues et reconnues.

→ **Comment la mise en lumière du territoire peut suivre l'évolution des rythmes de la vie et des pratiques des populations ?**



VOÛTE DELANDINE

Située sous les rails de la Gare Lyon Perrache, la voûte Delandine a vu sa mise en lumière renouvelée en 2019. Le concept d'éclairage s'appuie sur son architecture, ses fonctions et usages. Il vise à assurer une continuité urbaine de part et d'autre de la voûte et à proposer aux usagers de contempler une œuvre picturale lors de sa traversée. Pour cela une identité forte a été créée en projetant sous la voûte, par un effet miroir, un enchevêtrement de rails de lumière. Cette installation a permis de faire des économies d'énergie significatives.

2019, Direction de l'Éclairage Urbain, J. Donna



PARC BLANDAN

Cette réalisation est révélatrice des enjeux actuels environnementaux et de notre rapport à la nuit. Elle prend en compte les questions des temporalités, la conciliation des usages en fin de journée/début de nuit avec la préservation de la biodiversité dans un environnement dont la composante naturelle est prédominante. Jouant avec la pénombre, le projet privilégie les espaces de contemplation du paysage nocturne et propose trois ambiances lumineuses différentes.

2014, Agence ON

«La nuit n'est pas une temporalité homogène. Elle évolue tout d'abord en fonction des saisons, des semaines, des jours et des heures et en fonction des usagers.»

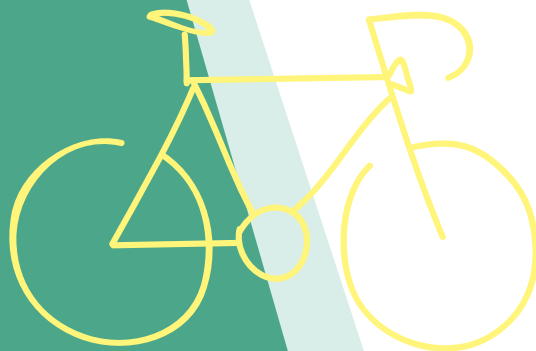
-50%

DE CONSOMMATION
D'ÉNERGIE
ENTRE 2000 ET 2021

Alors que dans le même temps
le nombre de points lumineux
a augmenté de 27 %

100%

D'ÉLECTRICITÉ
RENOUVELABLE
DEPUIS 2021



Une écriture lumière qualitative et sobre répondant aux réalités de la ville la nuit

PENSER LA VILLE DANS L'ESPACE ET LE TEMPS

Du jour vers la nuit, la ville évolue et se reconfigure dans ses dimensions spatiales et temporelles.

- Comprendre le fonctionnement de Lyon la nuit dans ses transformations spatiales et temporelles (espaces animés, apaisés, traversés, etc.).
- Faire évoluer l'écriture lumière en fonction des temporalités de la nuit et des spécificités du territoire : du grand paysage aux échelles locales.
- Intégrer la dimension nocturne à la conception des projets urbains.

S'ADAPTER AUX USAGES ET AUX BESOINS DES HABITANTS

La notion d'habitant renvoie à différentes pratiques du territoire la nuit : être travailleur, noctambule, résident, ou encore habitant temporaire (touristes), etc. Chacun perçoit, pratique et vit le territoire de manière spécifique.

- Connaître et comprendre la diversité des usages et usagers du territoire pour proposer des mises en lumière adaptées.
- Construire un cadre de vie confortable et lisible générant un sentiment de sécurité.
- Accompagner les mobilités (piétons, vélos, transports en commun, voitures) et les déambulations nocturnes (promenades et flâneries).

RÉPONDRE AUX BESOINS SPÉCIFIQUES DE LA FAUNE ET DE LA FLORE

Pour la faune et la flore, la nuit est une temporalité de vie et de croissance. Ces considérations sont assez récentes et nécessitent de changer de point de vue et de réinterroger les modes de faire.

- Renforcer la connaissance des impacts de la lumière sur le vivant.
- Prendre en compte la biodiversité nocturne et les habitats comme donnée d'entrée de tout projet.
- Interroger la trame verte et bleue urbaine et sa déclinaison nocturne.

FAIRE ÉVOLUER LES MODES DE FAIRE, VERS PLUS DE SOBRIÉTÉ

- Poser la question du juste besoin : les ressources étant précieuses et limitées, la sobriété invite à proposer une écriture lumière qui réponde avant tout à ces besoins.
- Assumer et porter la sobriété de la lumière comme un nouvel emblème lyonnais et une réponse à la production du service de la lumière.
- Faire de l'obscurité une composante à part entière de l'écriture de la lumière.
- Intégrer les questions de santé, de biodiversité, de confort dans la conception des projets.
- Prendre en compte le coût environnemental dans la vie des installations dès leur conception et jusqu'à leur gestion : utilisation de matériel économe en énergie et lutte contre l'obsolescence dans un principe de réparabilité et d'économie circulaire.



Trame noire

La trame noire est un ensemble de réservoirs de biodiversité connectés par des corridors écologiques dont le niveau d'obscurité est suffisant pour la biodiversité nocturne.



Actions déjà menées

- 1 Demandes de matériel «remplaçable» dans les marchés publics de la Direction de l'Éclairage Urbain : dès la conception, recherche de durabilité et réparabilité de matériel.
- 2 Baisse généralisée des intensités et de la consommation sur l'ensemble des projets de création ou de rénovation des mises en lumière.



Montée Neyret

Et demain ?

- **Proposer des mesures permettant de mieux apprécier l'impact de la lumière (qualité, subtilité, temporalité, etc.)** en décalant par exemple les horaires des mises en lumière pour créer une extinction ponctuelle afin de sensibiliser aux enjeux environnementaux (biodiversité, économies d'énergies).
- **Collaborer et contribuer par les actions du Plan Lumière à la mise en œuvre de projets visant à s'adapter aux enjeux écologiques** : l'identification de lieux «sensibles» du point de vue de la biodiversité, ou la participation à la mise en œuvre d'une trame noire métropolitaine par exemple.
- **Continuer à développer la connaissance sur les lieux d'intensité de la ville la nuit** ainsi que sur ses différents usages. Envisager des outils adaptés permettant un suivi dans le temps.
- **En s'appuyant sur la connaissance de la ville la nuit, poursuivre et affiner l'adaptation des niveaux d'éclairage aux réalités de la nuit.** Préciser, par exemple, certaines exigences dans les cahiers des charges des appels à projets pour s'adapter le plus possible aux réalités de la ville la nuit et aux enjeux environnementaux de certains milieux ou sites naturels.
- **Envisager de mobiliser les outils proposés dans les documents réglementaires et/ou de planification** pour mettre en œuvre la sobriété de la lumière et intégrer les réalités de la ville la nuit (Scot, PLU-h, RLP, PDM, chartes thématiques, etc.).
- **Mettre en place une méthodologie d'évaluation concernant l'impact de notre action quant à la réduction de la pollution lumineuse sur le territoire** (avec la définition d'indicateurs de suivi), ainsi que sur l'atteinte de nos objectifs en matière d'économie d'énergie (avec l'objectif de tendre vers le facteur 4 d'ici à 2050 et les objectifs affirmés dans le cadre de Lyon 2030).

Citoyenneté

gouvernance, territoires, usagers

ENJEUX

L'implication des acteurs dans une écriture qualitative et sobre

L'ÉLABORATION D'UN PROJET COMMUN ET COHÉRENT AVEC LA DIVERSITÉ DES ACTEURS

La mise en lumière de la ville repose sur une grande diversité d'acteurs. La collectivité ne contribue pas seule à l'écriture du paysage nocturne : les acteurs économiques, commerçants, aménageurs de la ville et habitants ajoutent tous leurs nuances au grand tableau nocturne.

→ Comment impliquer la diversité de ces acteurs au service d'un paysage nocturne cohérent ?

LA CONNAISSANCE DES REPRÉSENTATIONS DE LA NUIT ET DU VÉCU DES POPULATIONS

De nuit comme de jour, la connaissance des représentations et des ressentis des habitants est nécessaire à la compréhension de la ville. Chaque individu vit et ressent la ville la nuit de manière singulière.

Le sentiment d'insécurité fait pleinement partie de ce vécu. Comprendre ce qui génère ces représentations est une opportunité pour agir et adapter les ambiances perçues au service d'une ville plus inclusive et agréable à vivre.

→ Comment inclure cette posture d'écoute des vécus dans les « modes de faire » ?

LA COORDINATION ET LA TRANSVERSALITÉ DU DIALOGUE TECHNIQUE ET POLITIQUE AFIN DE GÉRER LES CONTRADICTIONS

La nuit donne à voir une autre facette de Lyon qui interroge la transversalité des politiques publiques thématiques. Il est possible de décliner chaque politique publique sectorielle et thématique dans une version nocturne du territoire. Cette déclinaison nocturne invite chaque politique publique à se réinterroger.

→ Comment orchestrer la fabrique de la ville la nuit en prenant en compte les différents besoins des politiques publiques ?

→ Comment créer les conditions d'un arbitrage serein entre les attentes parfois contradictoires ?

LA SENSIBILISATION ET LA PÉDAGOGIE AU PLUS GRAND NOMBRE

La citoyenneté nécessite d'explicitier la manière dont sont envisagées les politiques publiques locales. La nuit, comme tout sujet de politiques publiques, nécessite des actions de communication et de pédagogie auprès du grand public et des partenaires locaux pour encourager l'implication de chacun.

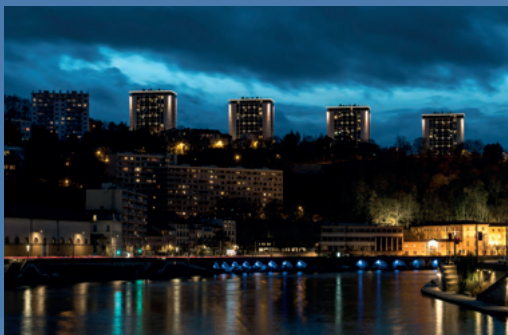
→ Comment impliquer les citoyens et l'ensemble des acteurs dans la mise en œuvre du Plan Lumière ?



CINÉ DUCHÈRE

Ce lieu est implanté dans une ancienne église du quartier de la Duchère. Sa mise en lumière s'appuie sur ses caractéristiques architecturales : ainsi les différentes composantes du bâtiment sont soulignées en couleurs primaires (souvent utilisées par Le Corbusier) afin de révéler la pureté des volumes et de donner une nouvelle lecture du bâtiment. Les contours de la flèche en béton sont redessinés grâce à une trame lumineuse blanche. L'ensemble évoque la décomposition du spectre de la lumière blanche et des pixels colorés du projecteur numérique de cinéma. Particulièrement apprécié des habitants qui expriment un sentiment de fierté et de forte appropriation, il est un acteur culturel majeur du quartier.

2012, Direction Éclairage Urbain, J. Donna



TOURS DU BELVÉDÈRE

Cette réalisation lumière illustre la coopération entre les services de la ville et la SACVL dans le cadre d'un atelier lumière spécifique. Les arêtes structurant les tours sont soulignées, l'intérieur des façades est traité par un balisage. La silhouette des quatre tours se distingue nettement dans le paysage nocturne, participant ainsi fortement à la grande perspective de la Saône de nuit.

2016, Cobalt



PRÈS DE
100
PERSONNES
ONT PARTICIPÉ
AU PROCESSUS
DE REFONTE DU
PLAN LUMIÈRE

80
PROFESSIONNELS
ONT ÉTÉ ASSOCIÉS
À LA REFONTE
LORS D'ATELIERS
THÉMATIQUES

ORIENTATIONS

Une écriture lumière à plusieurs mains

COMPRENDRE ET PRENDRE EN COMPTE LE VÉCU DES POPULATIONS

Faire de la pédagogie en associant les différents acteurs (habitants, acteurs économiques, commerçants, associations, etc.) à différentes étapes du projet (diagnostic, conception, gestion, etc.) afin qu'ils se sentent pleinement concernés et intégrés durablement à la fabrique de la ville la nuit.

- Adapter, expérimenter et tester des démarches apprenantes et participatives (exemple des marches nocturnes) pour mieux prendre en compte le vécu de ces acteurs dans la construction du paysage nocturne et des ambiances de la ville la nuit.
- Replacer les approches de terrain au cœur des projets en analysant, par exemple, les lieux où les usagers se sentent en insécurité ou en situation d'inconfort.

GUIDER ET ACCOMPAGNER LES «PRODUCTEURS» DE LUMIÈRE PRIVÉE DANS LA COMPRÉHENSION ET L'APPLICATION DES VALEURS DU TROISIÈME PLAN LUMIÈRE

- Expliquer et faire de la pédagogie sur les outils de recommandation et de réglementation existants.

- Veiller à la bonne application des réglementations nationales (arrêté du 27/12/2018 et ses évolutions futures...) et locales (RLP...).
- Poursuivre le développement d'outils d'accompagnement de la mise en œuvre des valeurs du Plan Lumière (par exemple : ateliers lumière, cahier de recommandations sur la lumière privée, etc.).
- Laisser la place aux créations citoyennes dans cette transformation du quotidien nocturne.

RENFORCER ET COORDONNER UNE GOUVERNANCE TRANSVERSALE, PÉRENNE DANS LE TEMPS

- Créer et animer une scène de gouvernance multithématique et régulière, à la fois politique et technique, pour le suivi de la mise en œuvre du Plan Lumière.
- Débattre des antagonismes et des contradictions portés par les différentes politiques publiques, pour enrichir les projets et la mise en œuvre des valeurs du Plan Lumière.
- Partager et échanger avec les territoires voisins et les partenaires publics (communes, Métropole de Lyon, associations, etc.).

- Continuer à animer et à participer à «l'écosystème» de la lumière, et aux réseaux locaux et internationaux (LUCI, AFE, Cluster lumière, etc.).

PLACER LES MAIRES DE NUIT AU CŒUR DES POLITIQUES PUBLIQUES NOCTURNES

- Utiliser la connaissance du territoire des élus d'arrondissement pour adapter au plus près les projets et les évolutions souhaitées.
- Renforcer la transversalité des sujets portés par les maires de nuit.
- Faire des maires de nuit des ambassadeurs des valeurs du Plan Lumière.



Et demain ?

- **Organiser des visites nocturnes avec les maires de nuit** pour débattre autour des réalités de la ville la nuit (diagnostic en marchant) et être au plus près des préoccupations locales afin d'imaginer des propositions d'évolution.
- **Créer une «commission» Lumière annuelle** qui aura la tâche, en présence des maires de nuit, élus référents et services techniques, de suivre la mise en œuvre du Plan Lumière, d'échanger et partager les sujets de la ville la nuit. La tenue de cette commission sera également l'occasion d'une évaluation citoyenne *in situ* des projets de mises en lumière.
- **Proposer des projets/ expérimentations sur un lieu de projet**, en lien avec les politiques publiques en faveur de la concertation et de la jeunesse : identification du site, diagnostic en marchant, expérimentation participative, participation à des créations de mise en lumière, etc.
- **Identifier des projets «emblématiques» / «ambassadeurs»** du troisième Plan Lumière pour tester et créer des outils innovants ainsi que des méthodes de co-construction avec l'ensemble des acteurs de la lumière.

Marche exploratoire

Méthode de compréhension du ressenti des usagers de la ville la nuit, au travers d'une expérience sensible, afin de mieux cerner les enjeux autour de la construction des ambiances nocturnes.

Actions déjà menées

- 1 Des collaborations avec les écoles et chercheurs depuis plus de 10 ans (INSA, ENTPE) et les entreprises (EDF).
- 2 Premières marches nocturnes avec habitants, élus et techniciens en 2021.
- 3 Cahier de recommandations portant sur la lumière privée en 2022.

Les trois valeurs de ce Plan Lumière – qualité, sobriété, citoyenneté – proposent un nouveau cadre de réflexion. Il s’agit de faire de la sobriété un atout pour mieux prendre soin des paysages et proposer une écriture lumière toujours plus qualitative et en phase avec les attentes citoyennes.

Cette double démarche qualité-sobriété ne peut se faire sans l’implication de la diversité des acteurs qui contribuent à faire de Lyon la nuit une ville belle, accueillante, et agréable à vivre.

La nuit stimule les sens et propose une nouvelle expérience de la ville. C’est cette «expérience» de la nuit, convoquant les ressentis et les sensations de chacun, qu’il convient de rendre possible pour enrichir le dialogue sensible entre la ville et ses habitants.

Dépassant le seul sujet de la lumière, le troisième Plan Lumière invite à observer, comprendre et réfléchir à la manière dont se vit la ville la nuit dans toutes ses spécificités et non plus seulement comme simple négatif du jour.

Ce Plan Lumière invite
à explorer, connaître,
reconnaître et prendre soin
de toutes les spécificités
de la nuit.



Place Bellevue, Fort Saint Laurent

Merci

au groupe technique Lumière

Ville de Lyon :

Thierry Marsick,
directeur de l'Éclairage Urbain

Céline Lyoën,
cheffe de projet Plan Lumière #3

Maud Félix-Faure,
chargée de mission Transition
écologique et Patrimoine,
coordination institutionnelle

**à l'Agence d'urbanisme
de l'aire métropolitaine :**

Antoine Neto-Beranger,
architecte urbaniste, directeur d'études

Fanny Desaintjean, Nicolas Chausson
et Julie Troff-Poulard, chargés d'études



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Site historique de Lyon
inscrit sur la Liste
du patrimoine mondial
en 1998

Plus d'infos sur lyon.fr



LYONendirect 04 72 10 30 30 Appli Lyon lyon.fr



les communs/Bureau Francine
Crédits photographiques : Michel Djacul
Impression sur papier 100 % recyclé.